

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2025-07-009

L'an deux mille vingt-cinq et le 03 juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Eric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Emilie BOULET, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Agnès DELCOR, Angélique FOUSTER, Ludovic THIVOLLE, Laetitia TISSEYRE, Mathieu GARRIGUE

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET

M. Brice BOUVIER a été élu secrétaire de séance.

**Réfection canal international Angoustrine/Llivia
Choix de l'entreprise**

M. le Maire rappelle la consultation lancée pour la réfection du canal d'arrosage international Angoustrine/Llivia, 3 entreprises ont été consultées.

A la date limite de réception du 06 juin 2025, deux entreprises ont déposées une offre dans les délais impartis. Une négociation a été engagée avec les 2 entreprises. Résultat de la mise en négociation :

- Sarl Flotats France 93 450 € HT
- SARL Agri Cerdagne 88 450 € HT

VU le rapport d'analyse des offres par Géo-Pyrénées maître d'œuvre en date du 10/06/2025 et du 24/06/2025.

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de retenir la SARL Agri-Cerdagne 66760 Ur pour la réalisation des travaux de cuvelage du canal international Angoustrine/Llivia pour un montant de 88 450 € HT.

DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025 opération d'équipement N°141

DONNE tous pouvoirs à M. Le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire
Christian PALLARES



Accusé de réception en préfecture
066-216600056-20250703-202507009-DE
Date de télétransmission : 10/07/2025
Date de réception préfecture : 10/07/2025